



DISPOSITIONS COVID-19

Manifestations publiques

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à nouvel avis

Utilisation des infrastructures communales

Tous les cours sont supprimés jusqu'à nouvel avis, soit :

- Cours de cuisine
- Cours gymnastique, de Yoga, etc...
- Assemblées des diverses associations

Evénements privés

Toutes les réservations de la salle communale et de la taverne pour des soirées d'ordre privé font partie de ces dispositions

Ecole, jardin d'enfants et restaurant scolaire

Suite aux recommandations spécifiques du Département de l'instruction publique, notre école, le restaurant scolaire et le jardin d'enfants n'accueillent plus les enfants. Toutefois, les familles sont invitées à contacter le directeur de l'établissement scolaire si elles ont des difficultés à organiser le maintien de leurs enfants à domicile

Plan solidarité communal

Au regard de la situation sanitaire du pays, nous vous informons de la mise en place d'un « plan solidarité communal » au bénéfice des aînés de notre commune

Au travers de ce plan de solidarité, les personnes âgées pourront être appelées pour différents services, tels que livraisons de course, évacuation de poubelles, sortie des animaux, livraison de repas à domicile

Interdiction de regroupement

Nous vous rappelons que le canton interdit désormais tout rassemblement de plus de 5 personnes, ceci est également valable pour les enfants et jeunes gens

Merci de respecter les mesures d'hygiène suivantes

- ✓ Au quotidien, chacun doit observer les mesures d'hygiène de base à savoir :
- ✓ Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Eviter la poignée de mains, les accolades et respecter une distance suffisante (environ 2m) avec vos interlocuteurs.
- ✓ Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- ✓ Tousser et éternuer dans un mouchoir en papier.
- ✓ Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle et se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon, ou avec une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier.

Ouverture de la mairie au public

Le secrétariat de la Mairie est fermé au public, en cas de nécessité merci d'appeler le 022 756 18 43

La Mairie
17 mars 2020